DISTRICT ELECTORAL DE BRANDON

Puissance du Canada, SAVOIR:

Chambre des Communes.

Au directeur général des élections:-

Nous, soussignés, vous donnons présentement avis, conformément à l'article 11 de la Loi de la Chambre des Communes, qu'une vacance est survenue dans la représentation dans la Chambre des Communes, pour le district électoral de Brandon, province du Manitoba, par suite de l'acceptation d'un office d'émolument de la Couronne de son député actuel, l'honorable Robert Forke, et vous êtes présentement autorisé à émettre un nouveau bref pour l'élection d'un député devant remplir ladite vacance.

Donné sous nos seings et sceaux, à Ottawa, ce

CHARLES STEWART, (L.S.)

Député pour le district électoral de Edmonton-Ouest.

CH. A. DUNNING.

Député pour le district électoral de Regina.

M. l'Orateur informe aussi la Chambre que le greffier de la Chambre a reçu du directeur général des élections les certificats et rapports d'élection des mem-

De William Spankie, écuier, pour le district électoral de Frontenac-Addington.

De Vincent Dupuis, écuier, pour le district électoral de Laprairie-Napierville. De William Samuel Murphy, écuier, pour le district électoral de Lanark. De Elie Oscar Bertrand, écuier, pour le district électoral de Prescott.

De Lawrence Alexander Wilson, écuier, pour le district électoral de Vaudreuil-Soulanges.

De Cyrille Dumaine, écuier, pour le district électoral de Bagot.

De Dennis James O'Connor, écuier, pour le district électoral de Chateauguay-Huntingdon.

De l'honorable Thomas Alexander Crerar, pour le district électoral de Brandon

CANADA

BUREAU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS.

Ceci fait foi qu'en vertu d'un bref en date du vingt-septième jour de juin 1929, et adressé à Samuel Jamieson, écuier de Battersea, dans la province de l'Ontario, pour l'élection d'un membre devant servir dans la Chambre des Communes du Canada pour le district électoral de Frontenac-Addington au lieu et place de l'honorable John Wesley Edwards, décédé, William Spankie, de Wolfe Island, Ontario, médecin, a été rapporté élu.

Donné sous mon seing et sceau d'office à Ottawa, ce sixième jour d'août 1929.

JULES CASTONGUAY

Directeur général des élections.

Au greffier de la Chambre des Communes, Ottawa.